

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 44 (2017)
Heft: 166

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

► À PROPOS DE LA TRADUCTION D'UNE PARABOLE

Gisèle Pannatier, comité de rédaction, Evolène (VS)

La parabole de l'Enfant prodigue se clôt sur une note de confiance et de joie, ces sentiments qui habitent chacun se disent dans l'immédiateté de la parole et de l'expérience lorsqu'ils sont exprimés en patois :

*Ora fau-te pas sè redzoyî on tantenet du que ton frâre que l'îre
moo, è remé inquie; l'ètai pèsu et l'è rapertsî.*

Pierre-André Devaud.

Les résonances patoises s'emplissent de douceur à travers le vocabulaire chargé d'images familières *è remé inquie* ou *rapertsî* et largement modalisées par la perception de l'auteur à travers la locution *on tantenet*. La pratique de la traduction répond à des objectifs divers. En avril 2012, la revue L'AMI DU PATOIS s'est inscrite dans la tradition de cet exercice par l'appel à traduire le célèbre *Cantique des Créatures*. Les versions riches et nombreuses ont afflué de toutes les régions dialectales et ont ainsi étoffé la collection des textes patois illustrant notre langue. Dès lors, le numéro printanier édite une série de traductions. En avril 2017, le choix de la Parabole de l'Enfant prodigue coïncide avec celui qui avait été opéré il y a deux cent dix ans, au moment où le français s'impose comme langue unique d'une nation, entraînant comme corollaire la nécessité d'effacer les langues régionales.

C'est dans ce contexte de politique linguistique que s'est effectuée l'enquête de 1806. Les résultats obtenus ont contredit les attentes, dans la mesure où ils ont démontré la richesse dialectale alors qu'il s'agissait de prouver la non-valeur des patois. Aujourd'hui, la nouvelle demande de traduction poursuit certes un objectif différent : la démonstration des langues régionales confirme-t-elle encore la richesse dialectale ?

Les versions recueillies corroborent la capacité des patois à exprimer, dans une forme remarquable, la pensée humaine. Dans ce corpus, la contribution provenant de Chamoson, écrite en quatrains, s'appuie sur la trame narrative du texte à traduire, en se focalisant davantage sur la douleur du père guettant le retour de son fils :

Pâsâve dzo à ni akablô dé tzagrin.

Jamün é z'ouae l'aeron sèk ô mâtün. Henri Martin.

Variations sur un thème

Les patois tissent savamment la variation phonétique et la variation lexicale de sorte que chaque version fourmille d'informations linguistiques relatives aux choix de la communauté. La parabole mettant en scène le père avec ses deux fils, les termes relatifs aux personnages caractérisent les patois.

A l'exception des patois fribourgeois, la désignation du père repose sur le latin *PATER*, même si elle témoigne de la variété phonétique dans l'espace concerné. Le A étymologique persiste dans les patois de l'Est du domaine francoprovençal comme dans *pâre* à Hérémence ou *pâre* à Salvan. La voyelle tonique a évolué à /é/ *pére* dans les patois jurassiens, vaudois et à Chermignon; elle s'est fermée /i/ à Fully *pir'è*, tandis qu'elle s'est vélarisée dans l'Ouest de notre aire /o/ *pòè* à Hauteville-Gondon. Cependant, les patois fribourgeois s'appuient sur le nom 'seigneur' pour la dénomination correspondant à 'père' : *chènya*. Quant au nom dialectal pour le 'fils', il établit une grande variété lexicale. Les patois du Valais central attestent régulièrement le terme *fés*. Les patois fribourgeois témoignent de l'influence germanique par l'emploi du nom *bouébo* à côté de *fe*, termes qui se rencontrent aussi dans les patois jurassiens *bouebe* à côté de *fes*. Le mot 'garçon' est signalé à l'ouest du domaine francoprovençal : *garchon* à Salvan et *garson* à Hauteville-Gondon. Enfin, le patois du Jorat retient le nom *valet* pour désigner le fils alors que, dans nombre d'autres régions, le substantif 'valet' s'applique au serviteur, notamment *valè* à Fully ou à Chermignon, *vâlat* dans les patois jurassiens. Par ailleurs, trois autres types lexicaux correspondent au nom 'serviteur' qui se traduit par *chêrvetà* à Treyvaux, par *gâcon* dans le Jorat ainsi que *dyèrthon* à Fribourg, par *domesték* à Nax, *domestecó* à Savièse. Ainsi, en fonction des choix d'une communauté linguistique, des noms aussi communs que 'garçon' ou 'valet' s'appliquent à des fonctions bien différentes d'un patois à l'autre.

Pourtant, s'il est un mot qui semble recueillir l'unanimité dans les versions de l'Enfant prodigue, c'est bien le verbe 'bailler' signifiant donner. Certes, on repère quelques particularités morphologiques. Tous les patois francoprovençaux présentent le -v- caractéristique de l'imparfait *balyîve* dans le canton de Vaud, *bayivè* à Romont et la terminaison -ait dans les régions jurassiennes *béyait*. En ce qui concerne l'impératif, les patois jurassiens optent pour le suffixe -tes *bèyietes*, les patois fribourgeois et de Hauteville-Gondon -de, *bayidè*, alors que les patois valaisans gardent la forme de l'infinitif : *baille* à Saint-Martin, *baillé* à Troistorrents. Seul le patois du Val d'Anniviers rompt cette unité lexicale avec *donâ*, correspondant au français 'donner'.

La lecture de chacune des versions éclaire sur la spécificité du patois d'une localité, la lecture comparative des textes publiés ci-après illumine la richesse des patois dont la valeur ressort de leur coexistence, ce dont rend compte le graphique p. 121.

Quand il s'agit de restituer en patois des énoncés tels que 'tomber en nécessité', 'étant rentré en lui-même', 'en fut touché de compassion', le traducteur parvient à restituer ces notions par la vision du monde que lui donne sa langue : *yè tsèjauke mi ba kè tèra* (St-Martin), *kan l'a tu byin mantacha* (Salvan), *l'a j'ou on grô bate-kà* (Fribourg). Tant le vocabulaire que la représentation réaliste émeuvent le lecteur de L'AMI DU PATOIS. L'attitude du père de la parabole surprend par son amour sans borne, les versions patoises surprennent l'analyste d'aujourd'hui, comme celui qui a découvert les premières il y a plus de deux cents ans, tant la richesse patoise dépasse toute attente.



Sac tyrolien en chanvre et cuir.
Collection A.-M. Bimet (Savoie).

► PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Evangile selon Saint Luc, 15, 11-32
Traduction de Louis-Isaac Le Maistre de Sacy (1613-1684)

- 11 Jésus leur dit encore : Un homme avait deux fils,
- 12 dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien.
- 13 Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfants (fils), ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches.
- 14 Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité.
- 15 Il s'en alla donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya en (dans) sa maison des champs, pour y garder les pourceaux.